



AFDN A l'heure du projet de loi relatif à la santé, la cohérence ne fait pas partie du vocabulaire des pouvoirs publics !

Hippocrate l'avait dit dès l'an 400 avant JC : « Que ton alimentation soit ta seule médecine »
En France, il nous aura donc fallu plus de 2000 ans pour intégrer ce message !
Néanmoins, depuis maintenant quelques années, nous avons compris, en tant que citoyens responsables de notre santé, que **l'alimentation était un déterminant majeur**.

Trois Programmes Nationaux Nutrition Santé (PNNS), deux Programmes Nationaux de l'Alimentation (PNA), un Plan Obésité (PO) et de nombreux plans de santé, ont prouvé l'importance majeure de l'alimentation !

Nos instances gouvernementales, à grand renfort de communication et encore plus de millions d'euros dépensés ont donc bien pris notre nutrition et notre alimentation à bras le corps.

La prévalence du diabète, des maladies cardio-vasculaires, de l'obésité et des cancers y sont pour beaucoup. En effet les dépenses plus que conséquentes des prises en charge médicales de ces pathologies en sont certainement la cause principale.

Cependant, il va falloir se faire à l'idée que nous nous sommes tous lourdement trompés, et surtout nous, diététiciens nutritionnistes !

Nous avons cru comprendre que pour le gouvernement, **un accès aux soins de qualité pour tous** était une spécificité française, **une véritable fierté nationale** renforcée en 2009 par la loi HPST.

Il semble que cela soit le cas dans tous les domaines sauf celui de la nutrition !!!

Force est de constater qu'aujourd'hui au-delà d'un affichage simpliste, de conseils tout venant, rien n'est véritablement proposé aux français qui ont besoin d'une prise en charge nutritionnelle personnalisée. Ou plutôt si, les options qui s'offrent à chacun sont :

- soit le médecin généraliste (dont ce n'est pas la mission première, ni la spécialité)
- soit l'hôpital et l'accès éventuel à un diététicien nutritionniste ou à un praticien hospitalier débordé
- ou, pire que cela, ils peuvent aussi faire naïvement confiance à des non professionnels de santé qui vont leur vendre des poudres de perlimpinpin ou des régimes tout aussi farfelus que les noms qu'ils peuvent porter,

Mais aucunement à une prise en charge par un diététicien nutritionniste, **l'acte diététique n'étant pas encore reconnu en France**

Pourtant, nous avons bien compris que depuis 1999 et les accords de Bologne, **une réingénierie des études serait réalisée pour l'ensemble des professions paramédicales**.

Mais encore une fois, ce n'est pas le cas pour la profession de diététicien nutritionniste !!!

Le 9 avril 2015, suite à un mail de la sous-directrice des ressources humaines du système de santé de la DGOS, nous avons constaté que le jeu de ping-pong continuait entre le ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes et celui de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ceci reporte une nouvelle fois, sans aucune précision de calendrier, **la réingénierie de la formation initiale de diététicien nutritionniste**, comme depuis plus de 10 ans maintenant....

A l'aube d'une nouvelle loi de santé, cela a de quoi laisser perplexe les professionnels de la nutrition et les français...

Alors aujourd'hui, passées la stupeur et la déception, les diététiciens s'interrogent. Qui prend de telles décisions ? Sur quoi ces décisions sont-elles basées ? Certainement pas la cohérence et la recherche de l'amélioration de la santé de la population et la recherche de l'efficacité. La question que nous pouvons nous poser : quel risque encourt notre système de santé à se mettre enfin au niveau des autres pays européens en matière de formation initiale des diététiciens nutritionnistes, et à la reconnaissance de certains actes diététiques en ville ?

Nous formulons deux hypothèses.

- La première, naïve : notre Président de la République et nos Ministres de tutelles n'ont pas connaissance de la situation de la santé du pays. Ils n'auraient pas eu les derniers chiffres de l'explosion du diabète, des maladies cardio-vasculaires, de l'obésité, des cancers. Ils n'ont pas connaissance des causes et pensent même que ces pathologies sont inéluctables. Ils n'auraient pas conscience des dépenses de santé engendrées pour les prises en charge et plus particulièrement du coût des Affections Longue Durée (ALD). Ils n'auraient point été informés de ce que les autres pays ont déjà fait en la matière et du retard de la France dans ce domaine. Ils n'auraient pas idée **des compétences et du rôle, des diététiciens nutritionnistes, dans le système de santé**. Dans cette hypothèse, nous pourrions presque ne pas leur en vouloir et les excuser. Et pourtant, peut-on avoir la responsabilité de la santé et de la sécurité de la population de toute une nation et véritablement ignorer tout cela ?

- La seconde hypothèse : C'est une histoire de dépenses et de coût. Ne serait-ce pas avoir une vision à court terme en matière de santé que de ne voir que le coût et non les économies réalisées en matière de dépenses de santé ? Nous ne pouvons croire que nos dirigeants, énarques, ministres, et président de la République n'en aient pas conscience. Pourtant ils valident cette situation, la cautionnent et refusent de l'améliorer, en restant dans l'inertie. Ils obligent la population qui en a les moyens de se prendre en charge individuellement et **privent les personnes qui en ont le plus besoin d'un accès aux soins**. Est-ce cela l'égalité ? Est-ce cela le sens d'un système de santé que l'OMS qualifiait de meilleur au monde en 2000 ? Nous ne pouvons pas le croire !

Aujourd'hui, les diététiciens nutritionnistes sont en souffrance devant le peu de considération qui leur est fait aussi bien en termes de réforme de la formation initiale que d'accessibilité de la population aux consultations diététiques. La profession est très inquiète devant la position de la France et l'absence de décisions politiques, pour la santé de la population.

Nous considérons aujourd'hui qu'il est du devoir de l'Association Française de Diététiciens Nutritionnistes (AFDN) et de ces 3000 adhérents de faire en sorte que cette incohérence, source d'inégalité sociale de santé, cesse !!! Nous allons donc devoir faire entendre notre voix, plus fort, en utilisant les médias et en mobilisant l'ensemble de la profession et des patients puisque cela semble être la seule manière pour que notre ministère de tutelle nous entende comme il l'a fait avec les autres professionnels de santé.

Mais nous, Diététiciens Nutritionnistes, nous faisons le rêve que peut-être un jour nous puissions voir notre Président de la République porter un message fort, entendu de tous, et avoir le courage de véritablement s'attaquer à cette inégalité sociale de santé en matière de nutrition.

A l'heure où l'information circule grâce à un simple clic, nous espérons que ce message mettra moins de 2000 ans, pour être entendu par notre Président de la République.